



## GUIDE D'ACCESSIBILITÉ TRANSPORT

« Pour nous permettre de vous livrer avec un maximum d'efficacité et sans risque, nous vous demandons de vérifier les éléments suivants avec la plus grande vigilance. Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'inaccessibilité au lieu de livraison souhaité suivant les indications fournies par vos soins. Toute nouvelle livraison vous sera refacturée. Merci de votre compréhension. »

### 1. ETAPES DE LIVRAISON



1. Arrivée sur le chantier - Analyse des conditions pour effectuer la livraison



2. Dételage (prévoir au minimum une hauteur de 7M)



3. Acheminement vers le site de pose



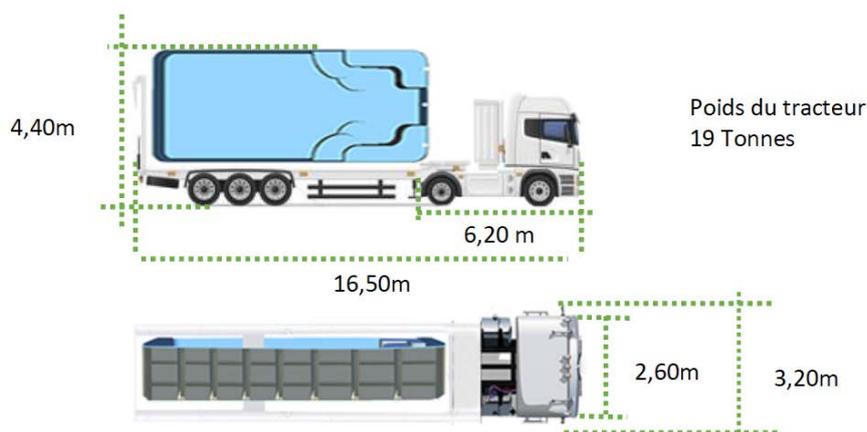
4. Mise en place du camion pour effectuer le déchargement



5. Déchargement en fond de fouilles (si les conditions requises sont bien respectées)

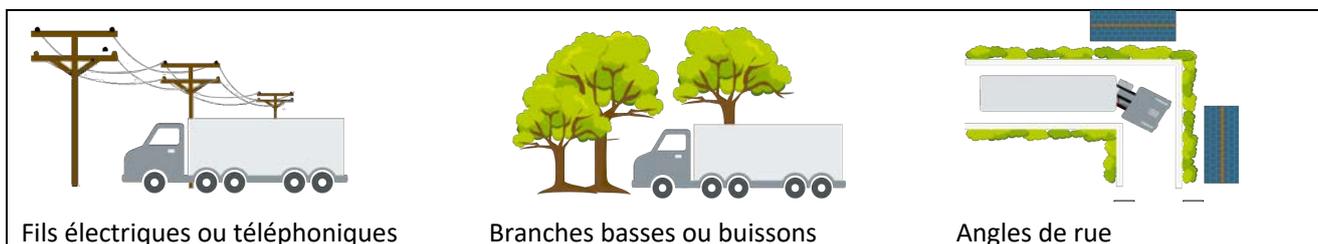
**NB : Le collage de la bonde de fond est à la charge du client ou de son représentant chargé de la réception du bassin. Il en est de même en cas de demande exceptionnelle de pré-raccordement en usine, les collages doivent être vérifiés à la réception du bassin. A ce titre, les défauts de raccordement ne peuvent pas engager notre responsabilité.**

### 2. GABARIT DU CAMION



**NB : Hauteur GRUE + BASSIN : minimum 5M**

### 3. OBSTACLES POUVANT GÊNER LE PASSAGE DU CAMION :



#### 4. RAYON DE TRAVAIL DE LA GRUE (distance maximum = 7M)

Pour le grutage de votre piscine dans son lieu de déchargement, il vous faut vérifier la distance entre le lieu où le camion (hors remorque) pourra se positionner (prévoir une largeur minimum de 4,60 M) jusqu'au milieu de la piscine dans sa longueur.

NB : Si la distance est supérieure à 7m, merci de nous en informer (sur le bon de commande) afin que nous puissions évaluer l'accès et prévoir le camion adéquat (possibilité de livrer jusqu'à 12m avec certain camion, selon modèle de bassin). Au-delà de 12 M, il vous faudra envisager une alternative pour effectuer la mise en fond de fouille de votre bassin.

#### 5. PANNEAUX DE SIGNALISATION SUR LA ROUTE DU LIEU DE LIVRAISON



En cas de panneau de signalisation de ce type, il est impératif de nous fournir une autorisation de circulation délivrée par la mairie ou la préfecture

#### 6. AUTRES INDICATIONS

- **Vérifier que le stationnement de la remorque et le dételage du bassin soient possibles à proximité du lieu de déchargement = moins de 1KM.**
- **Largeur du chemin d'accès = 2,80M minimum** si le chemin est en ligne droite.
- **Largeur pour le positionnement du camion afin de procéder au grutage de la piscine (avec stabilisateur camion) = 4,60M minimum** selon poids du bassin et axe de grutage.
- **Hauteur de la clôture (si livraison par la clôture) : 3,00M maximum.**
- **Dénivelé du terrain** : attention pour effectuer la livraison le tracteur doit être positionné sur un terrain plat. Si le chemin présente des passages avec des dénivelés importants, le camion ne pourra pas accéder jusqu'au lieu de livraison avec la piscine.
- **Zone de stockage du gravier** : Attention de ne pas stocker votre gravier sur le chemin d'accès du camion.
- **Vérifier l'état du terrain** : si le terrain est instable (humidité, boue), le passage du camion ne pourra pas s'effectuer dans ces zones.
- **Prévenez votre voisinage** de la gêne occasionnée par la livraison et **prévenir votre mairie si besoin d'un arrêté de voirie.**
- **Prévoyez si possible des engins tels que minipelle, tractopelle ...** pour aider à la mise en fond de fouille. En cas d'impossibilité de livraison en fond de fouille, le déchargement peut s'effectuer sur un autre site indiqué par le client ou le distributeur et sous sa responsabilité. La livraison sera considérée comme effectuée. Le déchargement par la suite dans le lieu initialement prévu sera à la charge du client.

Pour effectuer la livraison, il vous faudra prévoir au minimum 2 personnes pour aider le chauffeur et réceptionner le bassin

Si les conditions de livraison ne sont pas favorables (sécurité ou autres), les chauffeurs se réservent le droit de refuser d'effectuer la livraison.



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE RECEPTION PISCINE

- A. **Le prix de la livraison comprend le transport départ Usine arrivée sur le lieu de livraison indiqué sur le bon de commande.** Le déchargement et la mise en place est prévu pour une durée d'intervention maximum de 2h. Le dépassement de cette durée donne lieu à une tarification de 60€HT par heure supplémentaire effectuée.
- B. **Au cas où le client ou le distributeur souhaite un déchargement en fond de fouille,** celui-ci doit être prêt est de

| BAREME<br>HEURES<br>SUPPLÉMENTAIRES | HEURES | 1H         | 2H          | 3H          | 4H          | 5H          | 6H          | 7H          | 8H          |
|-------------------------------------|--------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                                     | HT     | 60         | 120         | 180         | 240         | 300         | 360         | 420         | 480         |
|                                     | TVA    | 12         | 24          | 36          | 48          | 60          | 72          | 84          | 96          |
|                                     | TTC    | <b>72€</b> | <b>144€</b> | <b>216€</b> | <b>288€</b> | <b>360€</b> | <b>432€</b> | <b>504€</b> | <b>576€</b> |

niveau avant l'arrivée du chauffeur. Dans le cas où le terrassement ou le fond de fouille n'est pas prêt pour recevoir le bassin, les heures d'attentes du chauffeur seront comptées dans le forfait d'intervention de 2 H compris dans le prix de livraison. Le dépassement de cette durée donne lieu à une tarification de 60€HT par heure supplémentaire effectuée

### C. **Prise en charge par le distributeur ou le client pour la livraison à risques**

Le chauffeur juge qu'il existe certains risques ou que les normes de sécurité ne sont pas remplies concernant l'accès, la livraison et/ou le déchargement de la piscine chez le client.

|                                |                  |                      |                |
|--------------------------------|------------------|----------------------|----------------|
| Route étroite                  | Terrain instable | Câble téléphonique   | Mur clôture    |
| Angle épingle                  | Terrain détrempe | Câble électrique     | Portail étroit |
| Pont                           | Canalisation     | Branche / Arbre      |                |
| Problème hauteur et/ou largeur |                  | Problème éloignement |                |

Autre à préciser

**Le distributeur ou le client pense que la livraison et le déchargement sont possibles et demande expressément au chauffeur de suivre ses indications.**

*De fait, le client ou la personne qui aura été désigné comme le représentant pour réceptionner la livraison (exemple distributeur ou poseur) : ACCEPTE expressément et sans aucune réserve à formuler ultérieurement après la livraison, d'assumer la responsabilité tant civile que financière de prendre en charge à ses risques et périls les conséquences pour les éventuels dégâts occasionnés par et/ou à nos ensembles routiers et marchandise livrées.*

D. **Stipulations diverses :** ne faisant pas obstacle à nos conditions générales de vente mais s'y ajoutant

1. Afin que la livraison soit possible, il est impératif que le client s'assure des routes et accès, de l'état du terrain (stabilité, humidité), de la présence de câble électrique, de canalisation, des autorisations administratives..., pour réduire la durée au déchargement d'avoir préparé les abords du terrain, terminé l'assise drainante en gravier et de prévoir au minimum 2 personnes aptes à réceptionner la piscine (pour guider, et aider le chauffeur dans la manipulation et le déchargement de la piscine).
2. En cas d'impossibilité de livraison chez le client pour des raisons n'incombant pas à nos chauffeurs, le déchargement peut s'effectuer sur un autre site indiqué par le client ou le distributeur et sous sa responsabilité. La livraison sera considérée comme effectuée. Le déchargement par la suite dans le lieu initialement prévu sera à la charge du client.
3. Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel du fournisseur. En cas de retour injustifié (plus particulièrement pour des motifs ne relevant pas de la responsabilité du fabricant ou pour tout défauts ne rendant pas impropre le produit à sa destination) le prix de la livraison sera acquis et la re-livraison sera à nouveau facturée au client.
4. Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition doivent être formulées par écrit sur le bon de livraison, en aucun cas « sous réserve au déballage » et confirmé par lettre RAR dans les 3 jours de la réception.
5. Lorsque le chauffeur doit décharger en fond de fouille, **le calage et la mise à niveau doit être vérifié par le client ou son représentant pour réceptionner la livraison.** A ce titre, le calage et la mise à niveau du bassin ne peut pas engager la responsabilité du Fournisseur.